

Nom commercial: Petrolum purificatum KP200-240 °C

Numéro de la matière: 156400

Version: 6 / CH

Date de révision: 21.06.2024

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 21.06.24

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Petrolum purificatum KP200-240 °C

N° d'article 15640000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Solvant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Asp. Tox. 1 H304

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence ***

P301+P310

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P331

Ne PAS faire vomir.

Nom commercial: Petrolum purificatum KP200-240 °C

Numéro de la matière: 156400

Version: 6 / CH

Date de révision: 21.06.2024

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 21.06.24

P405 Garder sous clef.
 P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.
 P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Hydrocarbures, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <2% aromatics

Informations complémentaires

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3. Autres dangers

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Poids moléculaire**

Valeur 174 g/mol

Composants dangereux**Hydrocarbures, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <2% aromatics**

No. CAS 64742-47-8

No. EINECS 926-141-6

Numéro 01-2119456620-43-XXXX

d'enregistrement

Concentration >= 50 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Asp. Tox. 1 H304

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Eloigner immédiatement les personnes contaminées à l'air frais. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Demander aussitôt l'avis d'un médecin. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Demander aussitôt l'avis d'un médecin. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). En cas de vomissement, tourner la personne sur le côté. Les symptômes peuvent apparaître avec un certain retard.

Nom commercial: Petrolum purificatum KP200-240 °C

Numéro de la matière: 156400

Version: 6 / CH

Date de révision: 21.06.2024

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 21.06.24

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'inhalation de concentrations élevées de vapeur peut entraîner des symptômes tels que des maux de tête, des vertiges, de la fatigue, des nausées et des vomissements. Les symptômes et effets importants ou autres effets connus importants sont décrits dans l'étiquetage SGH du produit (voir section 2) et dans la section 11. Risque d'aspiration en cas d'ingestion - peut pénétrer dans les poumons et les endommager.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales).

Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement; Le contact fréquent et prolongé contact du produit avec la peau peut provoquer dermite.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

recommandés: mousse résistant aux alcools, nuage de CO₂, pulvérisation d'eau, Produit d'extinction à sec, Mousse, Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Vapeurs plus lourdes que l'air. La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible. Réamorçage possible à grande distance. Le produit flotte sur l'eau et ne se dissout pas. Le produit flotte et peut se réenflammer sur l'eau de surface. Développement des gaz toxiques. Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); Oxydes de soufre

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Le chauffage entraîne une augmentation de la pression - risque d'éclatement. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. écarter personnes sans défense. Veiller à assurer une aération suffisante. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination". Veiller à une ventilation adéquate.

Nom commercial: Petrolum purificatum KP200-240 °C

Numéro de la matière: 156400

Version: 6 / CH

Date de révision: 21.06.2024

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 21.06.24

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air). Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Eviter la formation d'aérosol. Dépoter uniquement sur des aires équipées d'un dispositif d'aspiration. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Eviter inhaler poussières/ brumes/ vapeurs.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants. Conservé hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Aire de stockage dotée d'une bonne aération. Utiliser des récipients en acier ou en acier fin.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker en commun avec: Agents d'oxydation, Produits oxydants et spontanément inflammables

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 10 Des liquides combustibles

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conservé le récipient dans un endroit bien ventilé. Conservé les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle ***

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Conservé à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Eviter le contact prolongé et intensif avec la peau. Ne pas inhaler les gaz. Ne pas inhaler les aérosols. Ne pas inhaler les vapeurs. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. Lors d'exposition intensive et prolongé utiliser appareil de protection respiratoire autonome. filtre combiné A-P2

Protection des mains ***

Gants (résistants aux solvants)

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

Épaisseur du gant 0.35 mm

Temps de pénétration > 480 min

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Gants (résistants aux solvants)

Matériau approprié PVC

Nom commercial: Petrolum purificatum KP200-240 °C

Numéro de la matière: 156400

Version: 6 / CH

Date de révision: 21.06.2024

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 21.06.24

Épaisseur du gant	>	0.35	mm
Temps de pénétration	>	240	min
Matériau approprié	néoprène		
Épaisseur du gant	>	0.35	mm
Temps de pénétration	>	240	min

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

Protection du corps

Vêtement de protection résistant aux solvants

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État de la matière	liquide		
Couleur	incolore		
Odeur	de paraffine		
Point de fusion			
Valeur	<	-50	°C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition			
Valeur	193	à	245 °C
Pression	1013	hPa	
Limite inférieure et supérieure d'explosion			
Limite d'explosivité, inférieure	0.6		%(V)
Limite d'explosivité, supérieure	5.5		%(V)
Point d'éclair			
Valeur	73		°C
méthode	ASTM D 93		
valeur pH			
Remarque	Non applicable		
Viscosité			
cinématique			
Valeur	1.97		mm ² /s
température	25	°C	
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
log Pow	6	à	8.2
Remarque	N'est disponible		
Pression de vapeur			
Valeur	0.19	à	0.25 hPa
température	20	°C	
Valeur	4		hPa
température	50	°C	
Densité et/ou densité relative			
Valeur	0.792		g/cm ³
température	20	°C	
Valeur	0.787		g/cm ³
température	15	°C	

Nom commercial: Petrolum purificatum KP200-240 °C

Numéro de la matière: 156400

Version: 6 / CH

Date de révision: 21.06.2024

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 21.06.24

9.2. Autres informations

Taux d'évaporation

Valeur	800	kg/s/m ²
méthode	DIN 53170	
Valeur	0.01	kg/s/m ²
méthode	ASTM D3539	

Hydrosolubilité

Remarque insoluble

température d'auto-inflammabilité

Valeur 236 °C

Tension superficielle

Valeur 29 mN/m
température 20 °C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions violentes avec des agents oxydants forts. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

10.4. Conditions à éviter

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes. Chaleur. Flammes. Etincelles. Protéger du rayonnement direct du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts, Réagit au contact des acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxyde et dioxyde de carbone, oxydes de soufre (SO_x)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Hydrocarbures, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Espèces	rat	
DL50	> 5000	mg/kg
méthode	OCDE 401	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

Hydrocarbures, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Espèces	rat	
DL50	> 5000	mg/kg
méthode	OCDE 402	

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

Nom commercial: Petrolum purificatum KP200-240 °C

Numéro de la matière: 156400

Version: 6 / CH

Date de révision: 21.06.2024

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 21.06.24

Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Espèces	rat		
CL 50	>	20	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Administration/Forme	Vapeurs		
méthode	OCDE 403		

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

évaluation légèrement irritant
Remarque Le contact de longue durée ou répété avec le produit peut provoquer des lésions de la peau non allergiques (dermite de contact)

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Aucun effet d'irritation connue

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

évaluation Non irritant

sensibilisation

Remarque Aucune effect de sensibilisation connu.

Sensibilisation (Composants)**Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

Remarque Aucun

Mutagénicité (Composants)**Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

Remarque Aucun

Toxicité reproductrice (Composants)**Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

évaluation Aucun effets négatifs

Cancérogénicité (Composants)**Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

évaluation Aucun effets négatifs

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

exposition répétée

Voie d'exposition dermale

Danger par aspiration

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Danger d'aspiration (constituants)**Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

Nom commercial: Petrolum purificatum KP200-240 °C

Numéro de la matière: 156400

Version: 6 / CH

Date de révision: 21.06.2024

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 21.06.24

RUBRIQUE 12: Informations écologiques ***

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons (Composants)

Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)		
NOELR	0.17		mg/l
Durée d'exposition	28	d	

Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)		
CI50	>	1000	mg/l
Durée d'exposition	96	h	

Toxicité pour les daphnies (Composants)

Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Espèces	Daphnia magna		
	>	1000	mg/l
Durée d'exposition	48	h	

Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Espèces	Daphnia magna		
NOELR		1.22	mg/l
Durée d'exposition	21	d	

Toxicité pour les algues (Composants)

Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Remarque	Non applicable		
Source	BM000461 SDS Brenntag 20151005		

12.2. Persistance et dégradabilité

Élimination physico-chimique (Composants)

Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	
évaluation	Facilement biodégradable

Biodégradabilité (Composants)

Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	
évaluation	Facilement biodégradable

La dégradabilité facile (Composants)

Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	
--	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

log Pow	6	à	8.2
Remarque	N'est disponible		

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)

Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics			
pOW	6	à	8.2

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol

Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.
Absorbé par le sol.

Mobilité dans le sol (Composants)

Nom commercial: Petrolum purificatum KP200-240 °C

Numéro de la matière: 156400

Version: 6 / CH

Date de révision: 21.06.2024

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 21.06.24

Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Absorbé par le sol.

Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB *****

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT.

La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

12.7. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE

Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Récupération et recyclage si possible. Autrement: combustion dans une installation d'incinération agréée.

Code de déchets CEE

Ne pas décharger dans les égouts.

Emballages contaminés

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Ne pas brûler les récipients vides ni les découper au chalumeau.

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation *****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne) *****

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

prescriptions nationales de la Suisse

Classe suisse de la toxicité 0 (hors)

Nom commercial: Petrolum purificatum KP200-240 °C

Numéro de la matière: 156400

Version: 6 / CH

Date de révision: 21.06.2024

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 21.06.24

OFSPT-No.

610 200

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Asp. Tox. 1

Danger par aspiration, Catégorie 1

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.